



Bonjour à tous,

Quelques informations importantes arrivent en cette fin de saison :

1 - Le CDAM 62 a effectué un travail conséquent auprès de la DDJS et du Conseil Général qui a été fructueux puisque ces deux instances ont décidé de lui accorder leur confiance. Nous avons donc obtenu des subventions de la part de la DDJS et, pour la première fois, de la part du Conseil Général du Pas-de-Calais.

Ces aides ont pour but de mener à bien **un plan de développement** que le CDAM 62 a rédigé et dont les priorités sont pour cette année :

- Le développement et structuration des écoles de pilotage et de construction.
- La formation des dirigeants (accessibilité aux qualifications fédérales, aide au développement des structures...)
- La promotion du modélisme sous forme d'offres sportives de loisirs (journées "portes ouvertes", accueil de centres de loisirs, partenariat avec des collègues...)

Nous proposons par conséquent, à tous les clubs du département qui souhaitent développer leurs structures, d'être aidés par le CDAM sous forme de dotations.

Afin de cibler les besoins, nous vous joignons une fiche de demande que nous vous demandons de nous rendre le jour de l'AG du CDAM62.

Nous souhaitons, comme nos partenaires d'ailleurs, que le matériel donné aux clubs fasse l'objet, au terme de la saison, d'un compte rendu d'actions. Il ne s'agit pas pour les clubs de recevoir un cadeau mais un outil nécessaire au développement.

Pour ne pas alourdir la charge de travail des dirigeants, nous demanderons des choses simples à réaliser (*par exemple: faire la promotion des actions menées dans un article de journal en précisant la participation du Conseil Général et de la DDJS*).

2 - Le **Téléthon 2009** a lieu le 5 décembre 2009. Le CDAM a décidé de regrouper les clubs de la région sous une même manifestation. Elle aura lieu dans la salle de tennis de Liévin. Nous prévoyons de faire du vol en double commande avec des polyclubs et du pilotage sur simulateur.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous en informer rapidement afin que nous puissions organiser cette journée.

3 - Les divers projets du CDAM vont nécessiter un certain temps d'information auprès des clubs, aussi nous avons décidé d'organiser notre assemblée générale en dehors de celle du CRAM. Elle aura lieu le **dimanche 18 octobre 2009** à **Isbergues**, Salle Zola à 9 h 45 (accueil à partir de 9 h 30).

Nous sommes conscients que cela va vous amener à vous déplacer une fois supplémentaire mais il est nécessaire de se donner du temps pour exposer les projets et pour faire toutes les démarches officielles de manière correcte.

4 - Le comité départemental a rendu visite à certains clubs du département mais il n'a pas été possible de les voir tous cette année. Nous continuerons donc ces rencontres l'année prochaine.

N'oubliez pas, en attendant, que vous pouvez nous contacter si vous rencontrez une quelconque difficulté.

Modélitement,

Arnaud CARPENTIER

Président du CDAM 62

cdam62@yahoo.fr

06 87 23 16 81

<http://www.cdam2062.canalblog.com>

PS: Si vous ne devez plus être destinataire de cette newsletter, n'hésitez pas à m'en faire part.



Dans le cadre de son plan de développement, le CDAM 62 propose aux clubs qui le souhaitent, d'être aidés sous forme d'une dotation (*kit d'avion, d'hélico, radio, lot de balsa...*).

L'obtention d'une dotation peut être considérée à deux niveaux :

- Développer les structures (*école de pilotage, école de construction, aide à la formation des jeunes, des encadrants...*).
- La promotion du modélisme sous forme d'offres sportives de loisirs (*journées "portes ouvertes", accueil de centres de loisirs, partenariat avec des collègues...*).

Dans la mesure où ces dotations sont considérées comme des outils nécessaires au développement, nous demandons, en contre partie, que les clubs s'engagent à organiser au moins une manifestation (journée découverte de la construction avec des CLSH - journée "portes ouvertes" - présentation de candidats aux ailes et/ou brevets, en particulier les jeunes) et d'en assurer la promotion dans un article de presse, en précisant la participation du Conseil Général et de la DDJS.

Club : _____ N° _____

souhaite faire une demande de dotation pour :

- le développement de l'école de pilotage.
- le développement de l'école de construction.
- la réalisation d'offres sportives de loisirs (*accueil de CLSH, journée portes ouvertes...*)

Nous sollicitons une dotation :

- kit avion* / hélico* / planeur*
- moteur avion* / hélico* (*préciser le type : _____*)
- radio (*marque & fréquence de préférence : _____*)
- lots de balsa/colle/outillage

Le club s'engage à organiser une manifestation promotionnelle (*journée découverte de la construction avec des CLSH - journée "portes ouvertes" - présentation de candidats aux ailes et/ou brevets, en particulier les jeunes*) et à en faire état dans la presse.

Nom et signature du président :

** rayer la mention inutile*

Les clubs volontaires sont priés de retourner le coupon le **18 octobre 2009** lors de l'AG du CDAM62, les candidatures seront examinées par le comité directeur selon des critères d'ores et déjà bien définis.